

OFFRE DE STAGE



Appui pour des inventaires floristiques et caractérisation des habitats sur plusieurs zones humides gérées par le SMABI

Contexte :

Le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton (SMABI) est un établissement public constitué depuis le **1^{er} janvier 2019** et regroupant **sept** établissements publics de coopération intercommunale du bassin versant de l'Iton. Il couvre un territoire de **1300 km²** situé sur les départements de l'Orne et de l'Eure. Le syndicat exerce la compétence GEMAPI et porte le SAGE de l'ITON.

De ce fait, les principales missions en lien avec la compétence du Syndicat pour le bassin versant de l'Iton sont :

- **La gestion des milieux aquatiques pour l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau de l'Iton** : Restauration de ripisylves, continuité écologique et sédimentaire, protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides. Le syndicat est gestionnaire de sites en tant que propriétaire et gère des zones humides classées Espaces Naturels Sensibles dans son périmètre.
- **La gestion des inondations par débordement de cours d'eau** et notamment la mise en œuvre des obligations réglementaires découlant du Décret n°2015-526 du 12 mai 2015 relatif aux règles applicables aux ouvrages construits ou aménagés en vue de prévenir les inondations et aux règles de sûreté des ouvrages hydrauliques.
- **L'animation** du schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Iton approuvé en mars 2012.

Le SMABI est une structure récente en développement.

Par la compétence GEMAPI, le Syndicat est depuis quelques années gestionnaire de milieux humides classés « Espaces Naturels Sensibles » (ENS) en assurant une gestion conservatoire fixée par les plans de gestion en vigueur sur ces sites. Les ENS dont le SMABI a en charge la gestion sont les suivants : l'ENS du Fourneau à Mesnils-sur-Iton, l'ENS du Pré Bourbeux et l'ENS de la Vallée du Rouloir tous deux sur la commune de Conches-en-Ouche ainsi que l'ENS de l'Etang de Breteuil. En outre, depuis plusieurs

années, le SMABI mène une politique d'acquisition foncière sur des zones humides d'intérêt et est actuellement propriétaire de 67 hectares. La plupart de ces parcelles ont fait l'objet de travaux de restauration et de réhabilitation (avec une gestion conservatoire et agricole ensuite) ou en feront bientôt l'objet. De ce fait, l'ensemble de ces sites ont besoin d'être évalués, que ce soit pour un état initial (avant travaux) ou pour un suivi post-travaux (évaluation de la restauration, rédaction d'un plan de gestion). C'est dans ce cadre que le SMABI a besoin de caractériser certains des sites gérés, et ce dans des contextes différents :

- La zone humide des poulies (suivi post-travaux)
- L'ENS du Pré Bourbeux (suivi post-travaux)
- La zone humide de Normanville (état initial avant travaux)
- Le Hom sur la commune de La Vacherie (suivi dans le cadre d'une reprise de gestion d'un site Natura 2000)

En plus de ces suivis, le ou la stagiaire sera amené(e) à participer aux différentes missions de routine des agents du SMABI (jaugeage en cours d'eau, gestion d'espaces naturels, inventaires naturalistes, etc).

Profil recherché :

- Formation scientifique dans l'environnement : BTS, DUT, Master 1 ou 2, diplôme d'ingénieur agronome, etc
- Très forte motivation pour le travail de terrain
- Connaissances générales en écologie, bonnes connaissances en botanique (notamment les espèces des milieux humides), bonnes bases pour effectuer des relevés de végétation et approche phytosociologique
- Compétences en SIG (QGIS)
- Capacité de synthèse et de rédaction, recherche bibliographique
- Rigueur scientifique et sens de l'organisation
- Travail en équipe et autonomie
- Titulaire du permis de conduire (B)

Conditions :

- Durée du stage obligatoirement de 6 mois (idéalement de mars-avril à août-septembre. A discuter en fonction des profils)
- 35 heures hebdomadaires
- Indemnités de stage selon la réglementation en vigueur (4,05€/h)
- Permis de conduire B exigé
- Véhicule de service à disposition, à défaut véhicule personnel avec remboursement kilométrique selon le barème de la Fonction Publique en vigueur
- Locaux : siège du Syndicat à Evreux, Hôtel de l'Agglomération **ou** antenne sur la commune de Mesnils-sur-Iton – Gouville – 27240

Lettre de motivation et CV à adresser, avant le 31 octobre 2024, à M. Le Président du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton. Par mail à info@smabi.fr ou par courrier à l'adresse suivante : SMABI 9 rue Voltaire 27000 Evreux.